

COMMUNIQUÉ DE PRESSE ⁽²⁾

Le 11 juin 2026

La Région Grand Est investit pour vous :

RN44 – Aménagements de sécurité à Couvrot (51) – Création d'un giratoire Phase 1

Afin d'assurer au quotidien la sécurité et la qualité de circulation sur la RN44, des aménagements de sécurité vont être menés pour réaliser un giratoire à hauteur de Couvrot (51) du lundi 15 juin 2026 à mai 2027, pour un coût global de 6,5 millions d'euros financés par la Région Grand Est.

Ces travaux, qui s'inscrivent dans le cadre du programme de modernisation des itinéraires (PDMI) sur la RN44, sont conduits par la Direction Interdépartementale des Routes Est, placée sous la responsabilité de la Région Grand Est, qui, depuis le 1er janvier 2025, apporte les moyens nécessaires pour rendre cet axe plus sûr et mieux adapté aux besoins des habitants comme des entreprises.

Phase 1 - du mercredi 17 juin jusque fin octobre 2026 :

- La RD260 sera totalement coupée dans les deux sens de circulation, depuis Saint-Amand-sur-Fion.
- La voie communale entre Couvrot et Saint-Lumier-en-Champagne sera totalement coupée dans les deux sens de circulation.
- Des restrictions de vitesse seront appliquées sur la RN44, avec contrôle radar.

Des déviations seront mises en place selon le schéma ci-après.

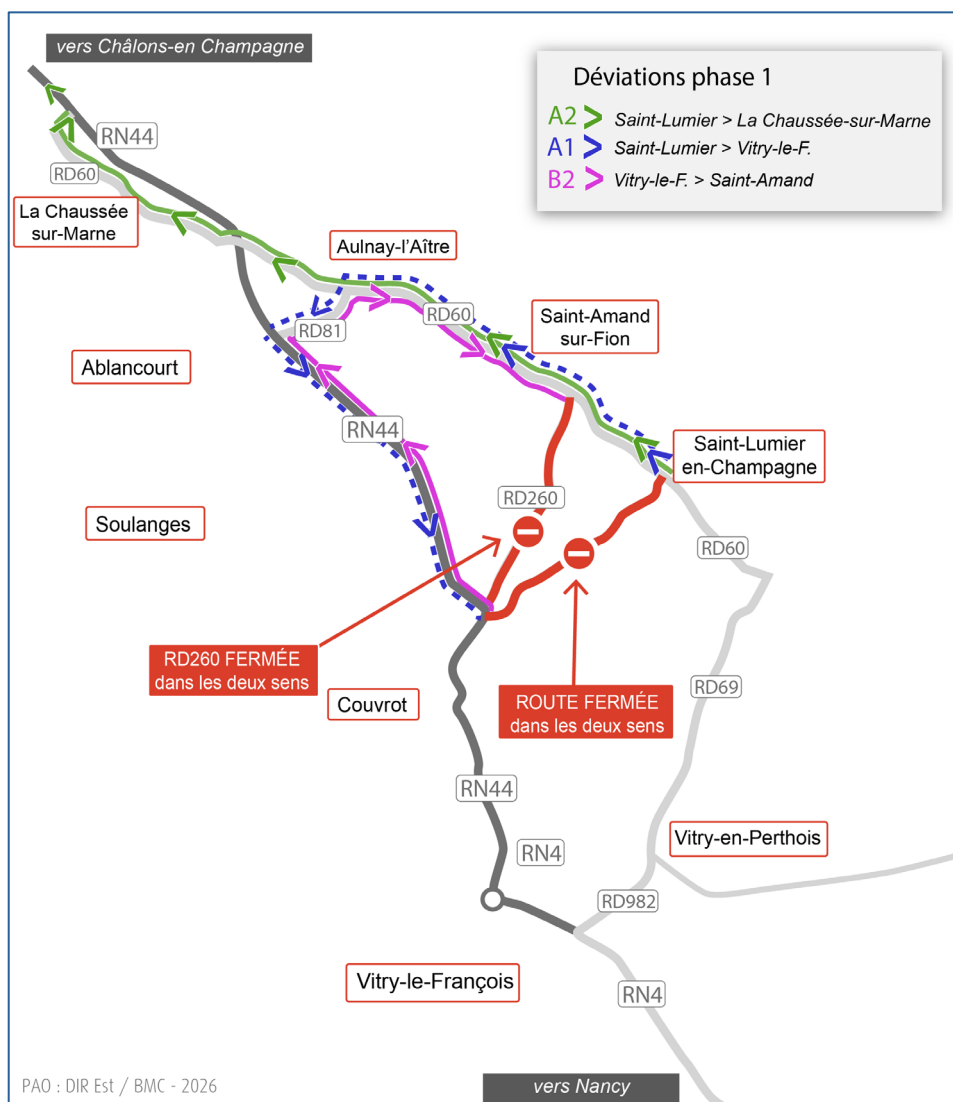
Pour une route et un chantier plus sûrs, la DIR Est et la Région remercient les conducteurs de leur patience.
Elles leur recommandent la plus grande prudence en modérant leur vitesse
et en respectant la signalisation de chantier.
Ensemble, protégeons les hommes et les femmes qui travaillent sur ce chantier.

Contact presse :

Bureau Management et Communication
communication.dir-est@developpement-durable.gouv.fr
Tél : 06 19 18 05 57 / 06 61 85 18 66

RN44 – Aménagements de sécurité à Couvrot (51) – Création d'un giratoire

Déviations de la phase 1



Dossier de presse complet consultable ici :

<https://www.dir.est.developpement-durable.gouv.fr/rn44-creation-d-un-giratoire-a-couvrot-51-a2731.html>